

CHAMBLES



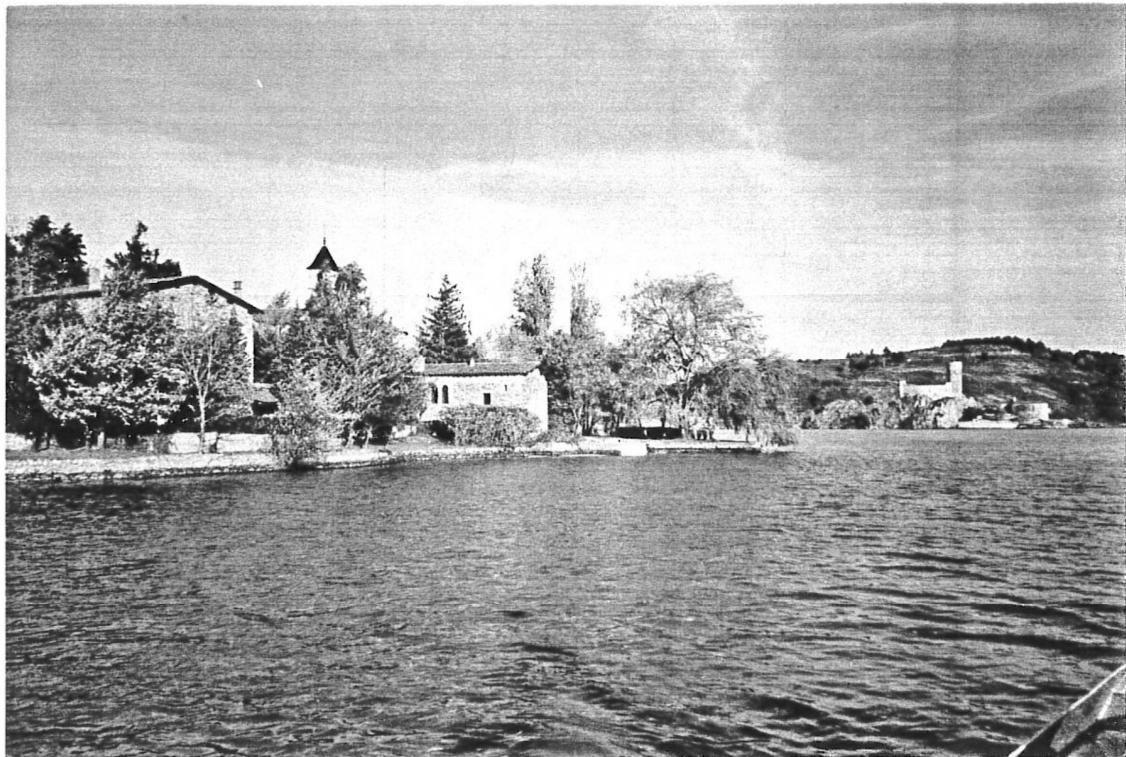
Bulletin municipal d'Information N°50

Juillet 2008

L'ÉCHO DE LA TOUR

Bulletin municipal d'informations

N° 50 juillet 2008



Photos prises par les Chamblous

Où se trouve le torrent tumultueux de la photo de couverture ?

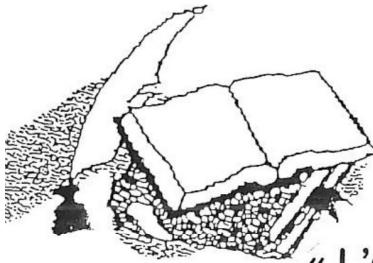
<u>SOMMAIRE</u>			
	page		Page
Mot du Maire	2	• Club Amitié Loisirs	19
Service-Agenda	3-4	• Moto Club	20
Ecole	5-6	• Gym volontaire	21
Informations municipales	7...12	• ACCA	22-23
La vie associative		• AFR	24-25
• Théâtre	13	• Des idées plein la tête	26
• Chamblouserie	13	• Vie paroissiale	26
• Foyer Rural	14	• Mots croisés	27-28
• Centre Aéré	16	Nos joies-Nos peines	29
• UNC-Soldats de Fr	17	Accueil Périscolaire	30

Bulletin municipal semestriel. Directeur de la publication M .GIRAUD.

Conception et réalisation : commission communication.

Imprimeur AUX ARTS GRAPHIQUES 24, rue Albert Poylo 42000 SAINT-ETIENNE

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2008



Le mot du Maire

« L'environnement, l'eau et les milieux aquatiques »

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 complétée par celle du 31 décembre 2006 dite loi LEMA (*Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques*) impose des obligations nouvelles aux particuliers et aux collectivités locales en matière de gestion d'assainissement Non Collectif.

Les particuliers ont obligation de posséder un dispositif d'assainissement non collectif conforme à la réglementation en vigueur, (*art. L.33 du code de la santé publique*). Texte précisé par l'arrêté du 6 mai 1996.

Les collectivités locales ont obligation de mettre en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), financé par une redevance et comprenant obligatoirement le contrôle des installations privées sur leur territoire. Comme pour tout service public, les communes ont la possibilité de gérer le SPANC en régie, par délégation ou en transférant cette compétence à un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunal).

La mise en place d'un tel service nécessitait, pour chaque commune, des moyens importants d'information et de communication, d'organisation des visites, de réalisation et de restitution des diagnostics.

En 2005 les 45 communes de la communauté d'agglomération Loire Forez ont décidé de lui transférer cette compétence.

Pour la commune de Chambles 130 installations sont concernées par le SPANC, soit près d'un tiers des habitations. La réunion de lancement et d'information a eu lieu en Mairie le Mardi 10 juin et les premiers diagnostics devraient démarquer début juillet.

Comme indiqué lors de cette réunion publique le service SPANC de la communauté d'agglomération prendra contact avec chacune et chacun d'entre vous, concerné par la prestation, pour fixer une date et une heure d'intervention : je vous demande de leur réservé le meilleur accueil.

A l'issue de la visite un exemplaire du diagnostic vous sera remis. En fonction du résultat obtenu (bon fonctionnement, acceptable, non acceptable) il vous appartiendra de prendre ou non les dispositions pour rendre conforme votre installation dans un délai de 4 ans.

Je voudrais vous rappeler que ce service a été rendu obligatoire par la loi LIMA de 2006 et que personne ne peut s'y soustraire.

Notre objectif est, avant tout, d'améliorer et de protéger l'environnement en réalisant les contrôles nécessaires sur les installations privées suivis d'un diagnostic.

Pour les installations existantes, la redevance liée à ce service vous sera facturée 97 € en quatre annuités de 24.25 €.

Pour les contrôles sur de nouvelles installations (contrôle du dossier de permis de construire + contrôle de bonne exécution) la redevance est fixée à 182 € recouvrée en 2 fois.

Je vous remercie de votre collaboration et coopération et vous souhaite à tous un bon été.

Pierre GIRAUD

SERVICES

SECRETARIAT DE MAIRIE :

Tél : 04-77-52-38-90

Fax : 04-77-52-07-18

Email : chambles.mairie@wanadoo.fr

Ouverture au public :

Lundi : 14h à 17h

Mardi : 14h à 18h

Jeudi : 8h45 à 12h

Vendredi : 8h45 à 12h30

Samedi : 10h30 à 12h

HORAIRES D'ETE :

Du 30 juin au 30 août,

du lundi au samedi de 8h à 12h.

Pas de modification des permanences

Maire et Adjoints

TRANSPORT DU JEUDI :

(en direction du marché de Firminy)

Juillet : 3, 17, 31

Aout : 14, 28

Septembre : 11, 25

Octobre : 9, 23

Novembre : 6, 20

Décembre : 4, 18

HORAIRES BIBLIOTHEQUE :

Mercredi : 10h30 à 12h

Samedi : 10h30 à 12h

DECHETTERIE DE ST JUST ST RAMBERT:

Tél: 04-77-36-91-48

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Le samedi de début novembre à fin mars:

De 9h à 12h et de 14h à 18h

Le samedi de début avril à fin octobre :

De 9h à 12h et de 14h à 19h

AGENDA

JUILLET :

OCTOBRE :

11 : G.V. Marche contre le cancer

AOUT :

5 : Don du sang de 16h30 à 16h
au foyer Rural

31 : Chamblouserie

NOVEMBRE :

7 : Repas des anciens

11 : 12h Commémoration de
l'armistice du 11-11-1918

24 : Foyer Rural repas-concert
Soirée Irlandaise

SEPTEMBRE :

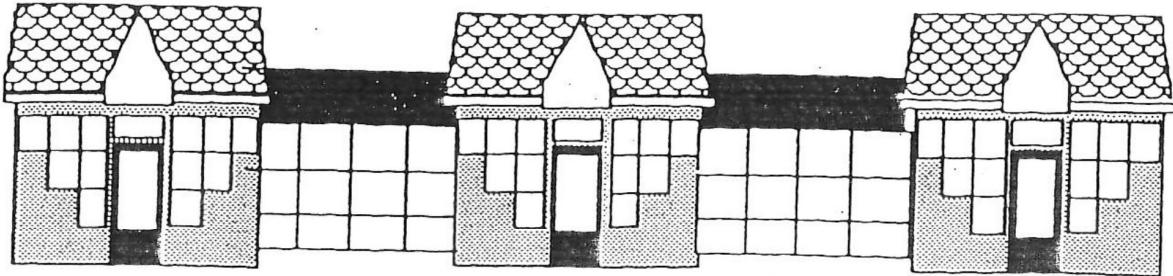
13 : Foyer Rural –Classes en 8

15 : Reprise des cours de Gym

DECEMBRE :

28 : Montée de CHAMBLES

Foyer rural



L'ECOLE

CALENDRIER 2008-2009

La rentrée des classes aura lieu le **mardi 2 septembre 2008**

Vacances de Toussaint :

Du vendredi 24 octobre 2008 au jeudi 6 novembre 2008

Vacances de Noël :

Du vendredi 19 décembre 2008 au lundi 5 janvier 2009

Vacances d'hiver :

Du vendredi 6 février 2009 au lundi 23 février 2009

Vacances de printemps :

Du vendredi 3 avril 2009 au lundi 20 avril 2009

Vacances d'été :

Jeudi 2 juillet 2009

Voyage à Paris

Nathalie Beauvironnet et Stéphanie Guyon, les enseignantes de la classe de CM ont organisé ce séjour à Paris qui a eu lieu du 27 au 28 mai 2008.

Pour la quasi-totalité des élèves de cette classe (22 enfants sur 24), c'était leur première découverte de la Capitale et de ses monuments et, dans le cadre de la cité des sciences, c'était pour eux, l'occasion d'aborder de façon plus attractive des notions scientifiques en référence aux programmes scolaires.



La classe de CM1-CM2, nous sommes partis en voyage à Paris le mardi 27 et mercredi 28 mai 2008. Nous avions rendez-vous à la gare de Chateaureux à 5h45 du matin pour prendre le TGV. Nous avons fait des jeux dans le TGV pour passer le temps. Nous sommes arrivés en retard à la gare de Lyon (Paris) parce qu'il y avait un arbre qui était tombé sur le chemin de fer.

Quand nous sommes arrivés, nous avons pris un car pour aller visiter les monuments. Nous avons visité Notre Dame de Paris, puis nous avons vu : l'Obélisque, les Champs -Elysées, l'Arc de Triomphe, la Grande Arche et la Tour Montparnasse, le Petit et Grand palais, le Louvre. Nous avons pique-niqué au Louvre. L'après-midi, nous sommes allés voir la Tour Eiffel. Nous l'avons trouvée plus grande, plus jolie et plus impressionnante que nous l'avions imaginée.

Après nous sommes partis vers Montmartre. En route nous avons vu l'Elysée, l'Avenue Foch, l'Opéra Garnier, le Moulin Rouge. Arrivés à la Butte Montmartre, nous sommes montés jusqu'au Sacré-Cœur que nous avons visité. Le soir nous avons dormi dans une auberge de jeunesse.

Le mercredi, nous sommes allés à la Cité des Sciences. Nous avons d'abord vu la Géode puis nous sommes allés vers l'exposition « Ombres et Lumière ». C'était super bien et on appris beaucoup de choses. C'était intéressant car nous travaillons sur les ombres en sciences à l'école. L'après-midi, on a fait la Cité des Enfants. Il y avait des expériences à faire sur les mécanismes, les êtres vivants, les moyens de communication et notre corps. En fin d'après-midi nous sommes allés voir une exposition sur les 2 CV, une serre, des expériences sur l'automobile, les sons. Le soir, nous avons repris le TGV pour rentrer chez nous.

Nous avons adoré ce voyage. Nous aimerais retourner en voyage. Ce que nous avons préféré, c'est la Tour Eiffel et la Cité des Sciences.

INFORMATIONS MUNICIPALES

SECRETARIAT DE MAIRIE

A partir de septembre 2008, la permanence administrative sera supprimée le samedi matin.

La permanence des élus est maintenue de 10h30 à 12 h pour les dossiers d'urbanisme et les urgences éventuelles.

Vous pouvez également être reçus sur rendez-vous.

URBANISME

Une réforme au niveau de l'instruction des documents d'urbanisme est intervenue en octobre 2007.

Celle-ci concerne :

- les permis de construire
 - les déclarations de travaux qui deviennent les déclarations préalables

Pour le dépositaire peu de changement, si ce n'est le nombre d'exemplaire à fournir :

- Permis de construire : l'imprimé à retirer en Mairie + 5 exemplaires, de plans, de volets paysagers et de notices.
 - Déclaration préalable : l'imprimé à retirer en mairie + 5 exemplaires de plans.

PERMIS : BERTIN/RECHAUSSAT habitation à Noailleux

TRAVAUX

En plus des habituels travaux d'entretien des bâtiments communaux :

Réfection de la toiture du presbytère

Travaux au cimetière

ORDURES MENAGERES

Suite à des variations d'horaire du camion de ramassage des ordures ménagères, nous vous conseillons de sortir vos poubelles le jeudi soir et de privilégier les caisses jaunes plutôt que les sacs.

Cependant des sacs jaunes sont disponibles en Mairie.

INFORMATIONS MUNICIPALES

BIBLIOTHEQUE

« Si vous possédez une bibliothèque et un jardin, vous avez tout ce qu'il vous faut »

Ciceron

La bibliothèque en chiffres :

155 enfants et adultes sont inscrits à la bibliothèque (20 de plus que l'année précédente).

1587 ouvrages ont été empruntés en 2007.

6 bénévoles.

Le bibliobus qui alimente la bibliothèque passe deux fois par an et dépose à chaque passage 600 ouvrages.

Une fois par mois une navette apporte les livres demandés par les lecteurs.

L'animation :

Deux expositions prêtées par la médiathèque de Montbrison ont été présentées au mois de janvier et mars : « Les Monstres » et « Loup y es-tu ? » Deux classes de l'école sont venues les visiter accompagnées de leur enseignante. Cela a donné l'occasion, pour certains de découvrir la bibliothèque et à tous d'écouter des histoires tirées des ouvrages exposés.

L'équipement :

La bibliothèque va s'informatiser. Nous avons reçu du Conseil Général deux ordinateurs, l'un servira à la gestion des prêts, l'autre sera à la disposition des lecteurs qui voudront se connecter à Internet.

Début septembre, l'équipe d'animation recevra une formation de deux jours à la maîtrise du logiciel nécessaire à la gestion.

Le cercle de lecture :

Deux fois par trimestre, le groupe se réunit pour parler littérature. La dernière fois nous avons discuté d'ouvrages autour du thème de « la mère », en juillet nous allons nous intéresser à la littérature chilienne. Outre le caractère très convivial de ces rencontres, chacun s'accorde à reconnaître qu'il a découvert ainsi des auteurs qu'il n'aurait jamais lus, et « le temps de lire comme le temps d'aimer dilate le temps de vivre »

Plusieurs parmi l'équipe risquent d'être moins disponibles à la rentrée, aussi nous lançons un appel aux personnes qui accepteraient de donner un peu de leur temps de nous contacter. Elles seront les bienvenues.

INFORMATIONS MUNICIPALES

NOCES D'OR ET NOCES DE DIAMANT

Vous résidez à Chambles et êtes inscrits sur les listes électorales : la municipalité souhaite fêter les couples ayant 50 ans de mariage. Cette année, d'autres couples fêtent à notre connaissance leur 60 ans de mariage, nous aimerions les honorer tout particulièrement.

Vous pouvez vous faire inscrire en Mairie.

RECENSEMENT

Tous les jeunes de nationalité française (filles et garçons) ayant atteint l'âge de 16 ans sont invités à se présenter en Mairie, munis du livret de famille et de la carte d'identité, le mois de leurs 16 ans, afin d'y être recensés.

L'attestation de recensement qui leur sera remise est obligatoire pour la journée d'appel de préparation à la défense, l'inscription aux examens et concours et les permis auto et moto.

DON DU SANG

Donner votre sang est un acte généreux, montrant votre solidarité et votre engagement. Venez nombreux le 5 août de 16h30 à 19 heures au foyer Rural.

Une collation vous sera offerte après le don.

GARDERIE PERI-SCOLAIRE

Depuis septembre 2006, il existe à Chambles une garderie périscolaire créée dans le cadre du contrat petite enfance et temps libre sur le périmètre de la Communauté d'Agglomération Loire Forez.

- Inscription obligatoire en Mairie
- Horaires d'accueil : 7h45 - 8h35
12h50 – 13h20 pour les enfants qui mangent à la cantine.
- Participation financière des parents uniquement pour l'accueil du matin : forfait journalier de 1.20 Euros par enfant. Une facture sera établie tous les mois.

INFORMATIONS MUNICIPALES

MUSIQUE

Depuis de nombreuses années l'école de musique CEMEO de Firminy dispense des cours décentralisés à CHAMBLES à l'école publique.

Ces cours sont ouverts à tous, enfants et adultes qui peuvent découvrir ou se perfectionner au piano, clavier synthétiseur, guitare, flûte à bec et violon, éveil musical à partir de 4 ans, chorale pour enfants, théâtre pour enfants et adultes.

Les inscriptions auront lieu en Mairie (côté bibliothèque) le samedi 20 septembre de 10h à 12h.

ENTREPRISES

Les entreprises, les artisans, les commerçants qui souhaitent faire publier leurs coordonnées dans le prochain Echo de la Tour sont invités à se faire connaître en Mairie.

ANPE

L'ANPE communique : « 1 semaine pour l'emploi 2008 »

Pour la quatrième année consécutive, l'ANPE Rhône-Alpes en collaboration avec de nombreux partenaires organise « 1 semaine pour l'emploi » du 20 au 24 octobre 2008. Le thème principal de cette semaine est la rencontre effective entre les demandeurs d'emploi et les entreprises qui recrutent. Les neuf agences du Département de la Loire vont conduire plusieurs actions tout au long de la semaine autour de cette thématique.

Renseignements auprès de Madame Marie-Françoise CHARRIE-THOLLLOT au 04/77/49/22/71

LES CARS PHILIBERT

Les cars philibert exploitent la ligne 106 (Saint-Etienne / Chambles) :

- Tarif unique à 2 Euros le trajet.
- Des horaires adaptés à tous.
- Passages plus nombreux en période scolaire que pendant les vacances scolaires.

Informations :

Fiche horaire à télécharger et information sur le réseau : www.loire.fr (rubrique transport publics) ou au 04/77/48/42/50.

Informations sur un horaire ou un arrêt : 04/77/02/21/05 du lundi au vendredi.

INFORMATIONS MUNICIPALES

LA LOI SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES

Cette loi a été promulguée le 30 décembre 2006. Elle concerne les Chamblous car elle instaure (entre autre) deux redevances qui seront prélevées sur nos factures d'eau dès 2008. Ces deux nouvelles redevances **de pollution domestique et pour la modernisation des réseaux de collecte** remplacent l'ancienne dite « contre valeur » qui n'était pas appliquée à la Commune de Chamblé du fait de notre petite taille.

Par cette loi, le législateur a voulu une répartition équitable de l'effort demandé à **tous les usagers de l'eau**. Il a donc fait la distinction entre :

- Une redevance au titre de la lutte contre la pollution des eaux, applicable à l'ensemble des abonnés du service des eaux, que les logements soient raccordés à un réseau d'égouts ou équipés d'un assainissement autonome. Elle s'applique à l'ensemble des volumes d'eau distribués et / ou prélevés.
- Une redevance pour la modernisation des réseaux de collecte des eaux usées applicable aux seuls abonnés du réseau d'égout. Elle est assise sur les volumes rejetés.

Cette loi fixe les taux maximum de redevance et la progressivité de son application pour atteindre le taux plein en cinq ans. Le Comité de Bassin de l'Agence de l'Eau a défini les taux à appliquer sur son territoire et ils sont modulés en fonction de la sensibilité des milieux.

Pour la commune de CHAMBLE, ils seront les suivants :

-pollution domestique : 0.056 Euros /m³ soit 20% de 0.28 Euros/m³
-modernisation des réseaux de collecte : 0.032 Euros/m³ soit 20% de 0.16 Euros/m³.

Ces redevances seront perçues par les distributeurs d'eau et elles seront reversées à l'Agence de l'Eau. Les fonds collectés permettront de subventionner :

-les travaux limitant les rejets directs aux cours d'eau ou au littoral des eaux usées d'origine diverses.

-la préservation ou la reconquête des milieux aquatiques dans le but de l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau à l'horizon 2015.

-la protection de notre environnement, de la santé et la sauvegarde de la ressource en eau.

LA VIE ASSOCIATIVE

Sous cette rubrique sont présentées les informations transmises sous la responsabilité de chaque Président d'Associations.

THEATRE

Nous profitons de ce nouveau numéro de l'Echo de la Tour pour rassurer notre fidèle public !

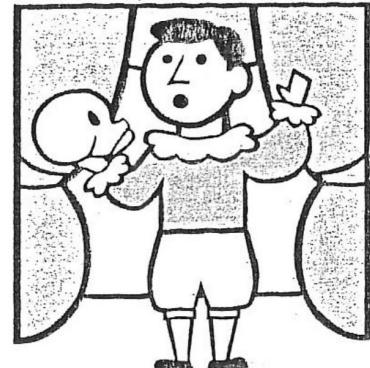
La troupe « T.A.C.T » est toujours là et travaille à sa nouvelle pièce « Coups de foudre » de Francis JOFFO.

Elle vous sera présentée début 2009 au Foyer Rural. Nous vous remercions de votre présence lors de notre dernière saison.

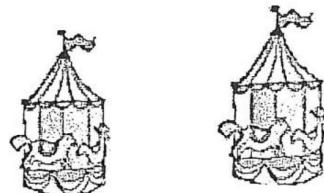
La troupe a subi quelques petits changements au sein des dirigeants. A ce sujet nous recherchons activement de nouveaux membres en tant que comédiens (hommes ou femmes) mais aussi (et surtout) un ou deux souffleurs. Ce rôle est très important lors des représentations et consiste à aider les comédiens en cas de trous de mémoire et sans être confronté au public !

Alors n'hésitez pas à venir nous retrouver le mardi soir de 19 heures à 21 heures. Nous vous accueillerons avec plaisir.

Bonnes vacances à tous.



CHAMBLouserie



Le 31 août 2008, le comité chamblouserie réédite la fête du village pour la 12 ème chamblouserie.

En cette année 2008, le thème s'est imposé de lui-même : **les jeux olympiques**.

Chaque hameau prépare une équipe composée de 4 adultes, 1 enfant et une mascotte, pour participer à toutes les animations de la journée.

A 11h30 départ des équipes du foyer.

Allumage de la flamme olympique

Début de la compétition à 14h30 avec jeux divers

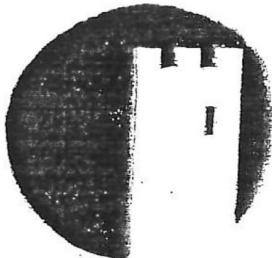
Remise des médailles

Soyez nombreux à venir soutenir votre hameau.

Et comme les autres années :

- Messe en plein air à 10h30
- Marché de producteurs
- Marché d'artisans
- Vide grenier
- Et les traditionnels repas de midi et du soir avec jambon à la broche

Bonnes vacances à tous



FOYER RURAL

Avant que 2008 ne commence, les membres du foyer étaient heureux d'organiser avec l'Office des Sports de St Just St Rambert la traditionnelle Montée de Chambles, le dernier dimanche de décembre. Un record de participation a été franchi avec plus de 1500 participants : moitié coureurs et moitié marcheurs. Nous remercions très chaleureusement tous les bénévoles qui nous ont aidé pour permettre le bon déroulement de cette journée : gestion du balisage, accueil des participants, ravitaillement...

En mars, le duo VOË : deux musiciennes et chanteuses. La formule repas + concert a connu un vif succès. C'est le Comptoir de Zanzibar qui avait préparé un excellent repas.

En avril, le bluesman Fred Brousse est venu avec ses musiciens et deux invités américains : le guitariste TRE' et la chanteuse Kate. Le public a pu apprécier plus de deux heures de musique de Chicago.

A nouveau la traditionnelle marche des œufs s'est déroulée le 30 avril. En passant par le Bourg, Essalois, La Garde, Laborie et Sarroux. Les marcheurs dont beaucoup d'enfants ont retrouvé les nombreux œufs cachés par les jeunes classards. Nous remercions toute l'équipe et leur présidente Caroline Marcellier, qui ont assuré l'animation ainsi que le tracteur-balai qui a permis aux marcheurs en herbe de terminer joyeusement la randonnée. De retour au foyer, les omelettes salées et sucrées nous attendaient...

Juin est chargé aussi avec le concert le 14 juin de la chorale de Chambles et leurs invités de Saint Symphorien d'Ozon, le concours de pétanque du 21 juin et un nouveau concert de blues oriental avec Gas et ses musiciens.

A venir :

Le **samedi 22 novembre** un repas-concert soirée irlandaise avec le groupe « Foxy Devil » ;

Et puis bien sûr la fête des classes en 8 qui a lieu **Samedi 13 septembre**.

Ce sont environ 70 conscrits qui vont animer cette journée avec au programme :

Photo des conscrits au pied de l'église à 10h30, dépôt de gerbe au monument aux morts et vague des conscrits, suivis de l'apéritif sur la place de la Mairie offert aux Chamblous par la Municipalité.

Ensuite les conscrits se rendront au foyer pour le repas préparé par Marc Peyrard. A 17 heures, il y aura le défilé des conscrits dans le bourg avec les chars décorés par année de naissance. Enfin, vous pourrez danser et vous restaurer au Foyer. Toute la journée sera animée par la Fanfare « La Belle Epoque ».

Alors, venez nombreux participer à ces festivités !

A noter quelques changements au bureau, la vice présidence pour Chantal Foret et la trésorerie pour Jacky Dupuis. Le reste du bureau reste le même : le président est Cyril Faure, le trésorier adjoint André Fucher, le secrétaire Yves Gaucher, Huguette Begon gère les locations de salle et la mise en place du centre aéré.

CHORALE :

Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre nombreux. Pas besoin de savoir déchiffrer une partition, ni de connaître le solfège. C'est le plaisir de se retrouver chaque semaine avec une équipe sympathique autour de notre chef de chorale Gabrielle pour perfectionner notre chant.

Au début de l'année nous nous sommes réunis avec les chorales de St-marcellin et ST-Cyprien pour un concert à l'église de ST-Cyprien.

Au mois de mars et avril, nous sommes allés chanter pour les résidents des maisons de retraite chez les petites sœurs des pauvres et à Lamartine à ST-Etienne

Le 14 juin nous nous sommes retrouvés à l'église de Chambles avec la chorale « Vocalizon » de ST-Symphorien d'Ozon.

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à venir nous rejoindre, à l'ancienne école rue de la tour, tous les lundis de 14h30 à 16 h.

Début des cours le 08/09/2008. Pour tous renseignements 04/77/52/35/74.



CENTRE AERE



Cet été le centre aéré ouvrira du lundi 7 juillet 08 au vendredi 1 août 2008.

Nadège assurera la direction, elle sera accompagnée d'Anaïs et William.

Les enfants formeront deux groupes, les petits et les grands.

Pensez à demander les bons vacances à votre caisse d'allocations familiales.

L'équipe d'animation tient à rappeler :

- **La casquette (ou chapeau) est obligatoire** durant tout le centre aéré quel que soit le temps.
- **Les baskets et les pantalons** sont nécessaires lors des journées poneys et ce pour le bien des enfants.

Un aperçu de ce que pourront découvrir les enfants durant les vacances :

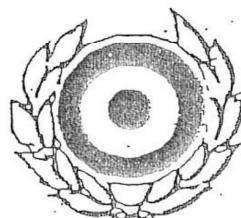
Une nuitée en camping, poneys, piscine, accrobranche, cabanes dans les bois et préparation pour les jeux olympiques de la Chamblouserie.

Bonnes vacances à tous



UNC-SOLDATS DE FRANCE

C'est le jeudi 15 mai, qu'une trentaine de nos adhérents et amis sont partis avec les cars Flouret, visiter la région Aveyronnaise et découvrir le viaduc de Millau.



Malgré un temps pluvieux au départ le moral était là. En effet cette sortie, s'est très bien passée, le soleil ayant fait de nombreuses apparitions.

La descente, d'une heure en barque, dans les Gorges du Tarn, fût très appréciée. La rentrée fut tardive, mais tout le monde était enchanté de ce voyage.

« Nouvelle sortie à programmer ».

Comme toute les années, nous serons présents à Roche La Molière, pour la commémoration du 14 juillet.

Cette année, le 11 novembre, pour le 90^{ème} anniversaire de la fin de la guerre de 14/18, nous espérons que de nombreux Chamblous, ainsi que les enfants de l'école seront présents à nos côtés.

Cette commémoration aura lieu à 12 heures au monument aux morts de Chambles.

Le Bureau souhaite à ses adhérents et aux Chamblous un excellent été.

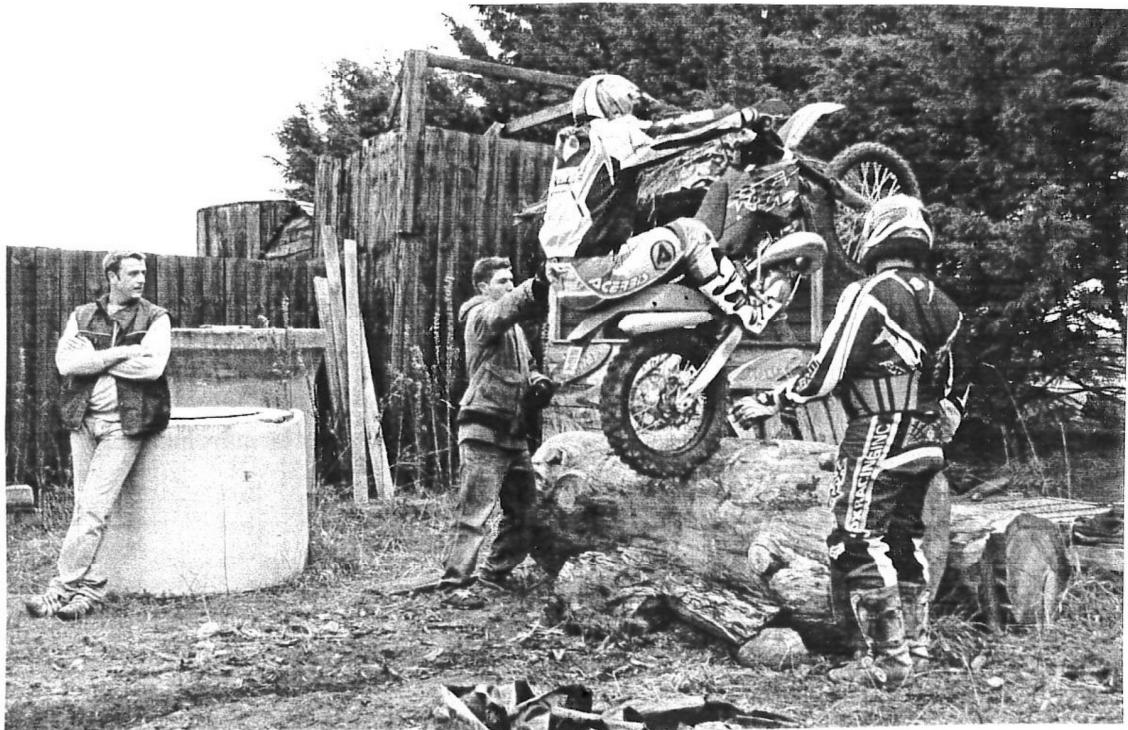


MOTO CLUB CHAMBLOUS

Le Moto Club Chamblous a été créé le 8 octobre 2007, à la demande d'un groupe de pratiquants du sport motocycliste, afin de promouvoir et d'encadrer cette discipline : l'Enduro.

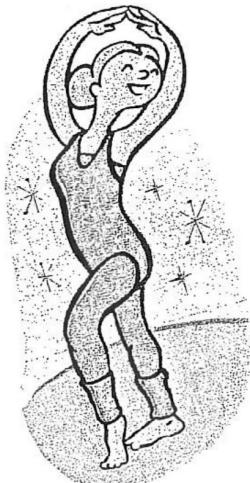
Le MCC regroupe des personnes de tous les horizons et de tous âges. Le bureau a fixé certains objectifs dont :

- priorité aux résidents chamblous.
- nombre d'adhérents limité (60).
- participation active aux évènements.
- communication avec les associations de la commune.
- l'encadrement des jeunes.
- des règles de conduites notifiées dans une charte.
- la relation avec d'autres clubs motocyclistes.
- le respect de l'environnement.
- l'affiliation à la fédération française de motocyclisme.



Actions réalisées :

Organisation avec l'association des chasseurs du Téléthon 2007.
Matinée de nettoyage sur la commune en collaboration avec le Codever.
Sortie en groupe lors de manifestations sportives.
Stage d'entraînement avec pilotes confirmés.
Invitation par clubs amis sur leur terrain.
Mise en place d'un site internet regroupant diverses activités du MCC.
Suivi de 2 jeunes compétiteurs.
Recherche de terrains pour initiation et formation de jeunes.



GYM VOLONTAIRE

La saison 2007/2008 s'est terminé le 30 juin 08.

L'assemblée générale s'est déroulée le 5 juin 2008 suivie d'un repas au restaurant « Ma Chaumière ».

Les effectifs de l'association sont stables par rapport à la saison précédente : 27 adhérentes. Nous rappelons que ces messieurs sont les bienvenus au cours de GV.

Nouveau bureau :

Présidente :	Lisette Demeure
Vice-Présidente :	Danièle Jomain
Trésorière :	Lénick Taillandier
Trésorière Adjointe :	Andrée Déchaumet
Secrétaire :	Bernadette Daubizit
Secrétaire adjointe :	Maggy Duvernay

Nous souhaitons la bienvenue à Marie Noëlle Chopard qui vient renforcer les effectifs du bureau.

Dates à retenir : Reprise des cours le Lundi 15 septembre 2008.
Rendez-vous le samedi 11 octobre 2008 pour la marche contre le cancer.

Infos pratiques : dès le 15 septembre 2008 :

Pour refaire le plein d'énergie dans une ambiance sympathique et conserver la forme, venez rejoindre le groupe de Gym volontaire.

Nous vous proposons 2 séances hebdomadaires d'une heure, en musique, avec des exercices diversifiés et du matériel adapté.

Les séances sont assurées par une animatrice diplômée, Colette Mourier, plébiscitée par l'ensemble des adhérentes pour le dynamisme et la richesse de ses cours.

Public concerné : ados, adultes, retraités.

Inscriptions : sur place, lors des séances, même en cours d'année. Certificat médical obligatoire.

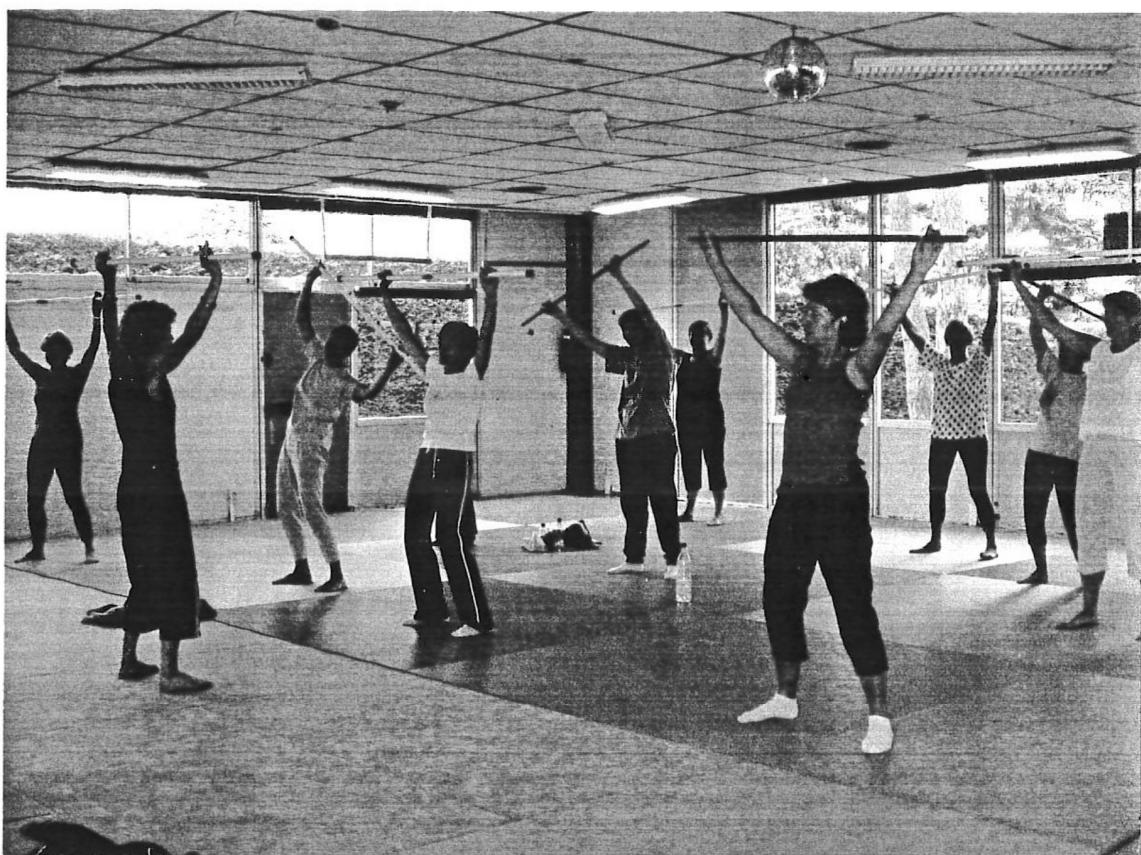
Tarifs : cotisation annuelle incluant assurance et licence de la Fédération Française d'Education Physique et de Gym Volontaire.

Entraînements : au Foyer Rural les lundis de 18h10 à 19h10 et vendredis de 8h45 à 9h45.

Renseignements : 04/77/52/43/62 04/77/52/19/91 04/77/52/86/99

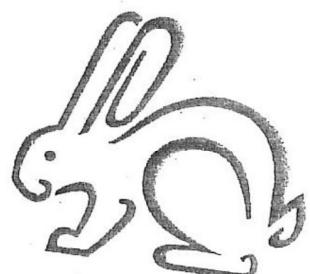
2 cours gratuits pour vous permettre de découvrir la GV.

Bonnes vacances à tous et venez nombreux à la prochaine rentrée.



ACCA

Muni de toutes les autorisations Préfectorales et Municipales, cette année, comme la presse locale l'avait relaté, un doute planait sur le déroulement du tir aux



Tout un chacun se posait la question : Aurait-il lieu sous la pluie ou sous le soleil ?

C'est finalement la pluie qui s'est invitée à cette grande fête rurale. Les chasseurs véritables amoureux de la nature savent accepter la météo telle qu'elle est (carpe diem); toutefois pour permettre à tous les amateurs de soupe aux choux de se régaler au sec, 2 chapiteaux supplémentaires avaient été installés. A partir de 6 h00 du matin un délicieux fumet se dégageait sur Penthômes, et plus de 450 personnes ont pu apprécier ce moment convivial.

Profitant des éclaircies du dimanche, les amateurs de tir ont pu montrer leur adresse.

Merci à tous les bénévoles (chasseurs et non chasseurs) qui permettent l'organisation de cette sympathique manifestation.

En ce début d'année, le concours de coinche a rassemblé 68 doublettes dans une atmosphère ludique, tous les participants sont repartis avec un lot.

Malgré la pluie abondante du mois de mai, les cultures à gibiers ont été réalisées, afin de fournir gîte et couvert pour la saison à venir.

Effectif de l'ACCA pour la saison 2008/2009 : 72 sociétaires

Habitants Chambles : 45 (62%)

Extérieurs : 27 (38%)

Messieurs	THEVENON Pascal	Président
	BERTHOLLET René	vice-Président
	PICHON Michel	Secrétaire
	DUCRET Yannick	Secrétaire Adjoint
	MURENA Serge	Trésorier
	GOUTEYRON Philippe	trésorier adjoint

et tous les sociétaires de l'ACCA de CHAMBLEs vous souhaitent de très bonnes vacances.

En saint Hubert





L'année scolaire se termine, l'heure est au bilan. Cette année encore, les enfants sont de plus en plus nombreux à prendre leur repas à la cantine. Il a été servi environ 70 repas par jour.

Le 15 mars 2008, les familles sont venues nombreuses à la manifestation organisée pour les enfants. Tout le monde est parti de l'ancienne école pour rejoindre le fougat devant le foyer rural. Les familles ont pu apprécier la buvette et le repas préparer par Mr Peyrard.

AIDE À DOMICILE :

Les services de soutien à domicile sont à votre disposition, si vous avez quelques difficultés à effectuer des tâches de la vie quotidienne. N'hésitez pas à nous contacter au 04/77/50/20/53 ou venir aux permanences à la mairie, les 2^{ème} jeudis de chaque mois de 9h30 à 12h.

Bonne vacances à tous.

SOPHROLOGIE – RELAXATION

L'activité de sophrologie s'est terminée par notre séance habituelle en extérieur, nous permettant une mise en éveil de chacun de nos sens, ainsi qu'un regard neuf sur les merveilles offertes par la nature chambloue.

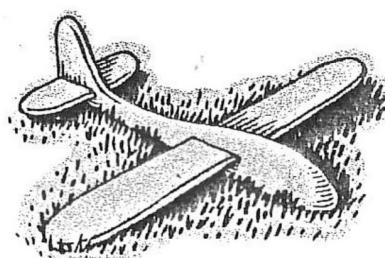
Les cours reprendront le 15/09/08

Lundi	11 H
Vendredi	14 H au bourg, ancien musée
	18 H

D'autres possibilités peuvent être étudiées, pour un renseignement tél : 04/77/52/48/75 (avant 20 heures).

CLUB AEROMODELISME DE CHAMBLES:

Au cours de ce semestre le club aéromodélisme a poursuivi son activité comme elle sait toujours le faire. Cependant, cette année restera une année exceptionnelle puisque le 17 et 18 mai toute l'équipe s'est retrouvée sur l'aéroport du Foyer Rural, pour fêter au travers d'une exposition, comme il se devait les 20 années d'existence du club. Et Oui !!! Vingt ans que l'activité a vu le jour.



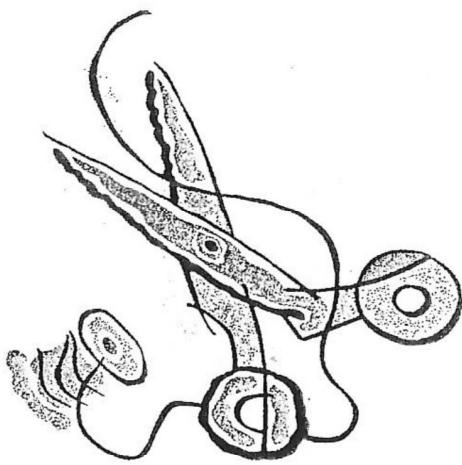
Pour ce week-end tout était rassemblé (sauf la météo) pour que cette manifestation soit une réussite. Marcel et son réseau ferroviaire de 8 trains fonctionnant tous ensemble et réalisateur du DVD retraçant la vie du club en 20 ans et projeté sur écran ; Bernard et ses bateaux, Yvon et Maurice et leurs avions personnels ainsi que ceux du club. Les épouses des modélistes Claudette, Régine, Christiane, Marie Antoinette et Aline impliquées à la vente de billets de tombola mais aussi à la buvette et fabrication de crêpes. Et pour conclure enfin le magnifique gâteau d'anniversaire de 80 parts nappé d'un superbe dessin représentant un avion avec la signature de « Joyeux anniversaire » et illuminé de 20 bougies et fabriqué gracieusement par Jean-François BERTHOLLET à la grande surprise de tous et de moi-même.

Ce week-End qui a débuté le samedi 17 mai 2008 à 14 heures s'est terminé le dimanche 18 mai 2008 à 18 heures avec le tirage de la tombola et ses 12 lots.

Qu'il me soit permis au travers de cet article de remercier toutes les personnes pour leur implication et la réussite de ce week-end, sans oublier la municipalité et bien sûr les sponsors et leurs généreuses participations sans qui, la réussite de cette journée n'aurait pu avoir lieu (Marcellier, Cros, Besqueux, Peyrard, Lamanche, Restaurants : Magand, de la Tour et L'ami Zenbouche, Sicre, Barbier, Jousserand, BSE, Auto Passion Renault, Stripolli, AMGE, Voltige Modélisme)

L'activité se pratique toujours dans les locaux de l'école les vendredis de 17h30 à 19h30 hors vacances scolaires.

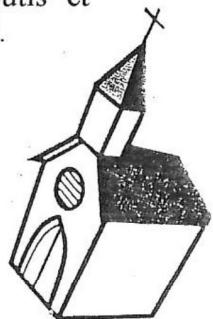




DES IDEES PLEIN LA TETE DES FOURMIS DANS LES DOIGTS

Pour la troisième année, notre petite association continue de fonctionner les jeudis de 14h30 à 21h dans l'ancien musée.

Nous y exposerons nos travaux d'aiguille, boutis et patchwork lors de la chamblouserie le 31 août 2008.



VIE PAROISSIALE

CATECHISME :

Pour toute personne intéressée par le catéchisme contacter : Anne BARBIER au 04/77/52/32/33

L'équipe Baptême remercie le Club Amitié et Loisirs pour la fabrication et la peinture d'un pot pour la célébration. Vous pouvez nous contacter le soir à partir de 19h30 au 04/77/52/41/09 Régine GAUCHER.

FLEURISSEMENT DE L'EGLISE :

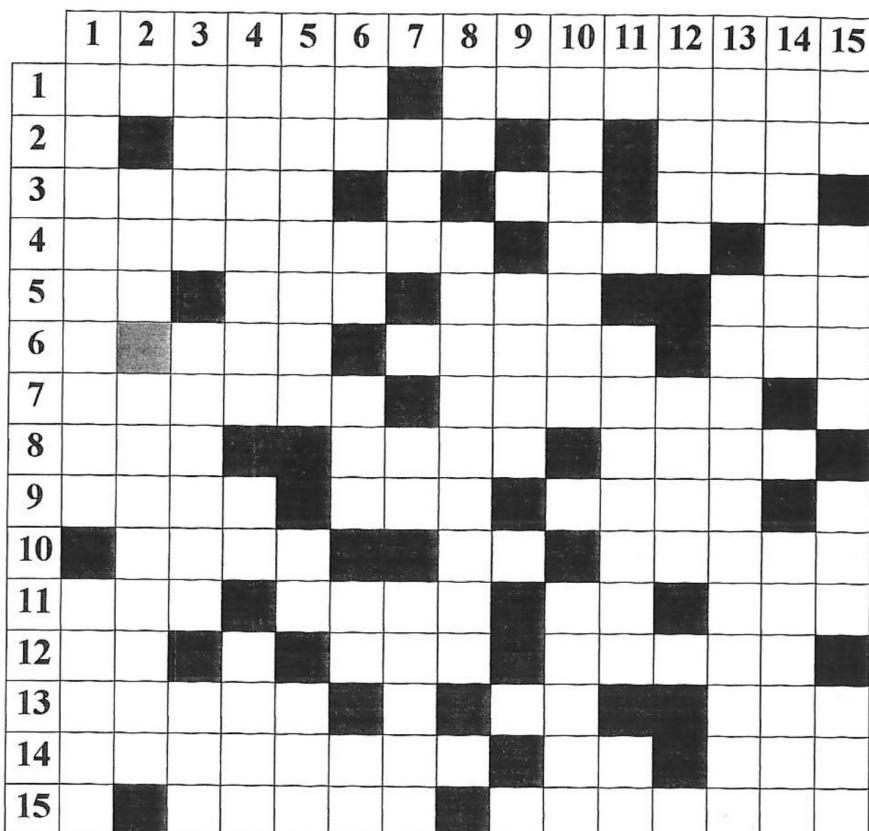
Si vous avez des fleurs dans vos jardins faites le savoir en téléphonant à :

Lisette DEMEURE
Marthe BARBIER

04/77/52/43/62
04/77/52/01/46



MOTS CROISES CHAMBOUS N°50



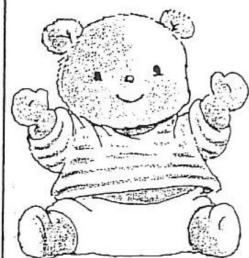
Horizontal : 1-Abrisseaux à fleurs jaunes qui agrémentent les printemps de la campagne Chamblose-Dépressions arrondies au sommet d'un volcan-2-Sans queue-Filets-3-Arrivé à destination - Note - Se rendra - 4 - Lugubres - Possédée - Lettre de l'alphabet grec - 5 - Article contracté-Cours élémentaire-Unité monétaire japonaise-Vaste étendue d'eau salée-6-Cheville de support-Présenta-Prend des risques-7-Est enrhumé ?-Enfantin-8-Vedette du journal-Disposas de -Prison-9-Allures-Napperon-Vacuité-10-Unité monétaire principale de l'Iran-Interjection-(de droite à gauche) mammifères rongeurs femelles-11-Joint-Emotion-Conjonction-Petit poisson rouge-12-Pépin-Femme sans rivale-Sucer-13-Incroyante-Particule élémentaire-Masse de pierre très dure-14-Racontent-Jeu d'origine chinoise-(de droite à gauche) joint-15-Hameaux-S'oppose.

Vertical : 1-Héros rabelaisien-Fleuve dont l'axe constitue la limite est de Chambles-2-Choisi-Phénomène de rêves-3-Jeunette-Boucherie en gros-Marque de pantalon-4-Souffres-Possessif-Unité monétaire principale du sultanat d'Oman-5-Fleuve côtier de Normandie-Article-Chaude saison-6-Commu-Affaires de mœurs-Possédés-Pronom-Conjonction-7-Artère-Pronom personnel-Concernent les brebis, les moutons-8-Pronom démonstratif-Sentiment de bienveillance-9-(de bas en haut)-Transpiration abondante-10-Mat-Palier-11- Pratique un des beaux arts-Difficulté-12-Un des cinq grands lacs américains-Corps simple-13-Fonctionne dans les deux sens en région parisienne-Bande de cuir ou de toile couvrant la jambe de la cheville au jarret-14-Phase d'une évolution-Habile (c'est aussi le nom d'un lieu dit de Chambles)-15-Militaires allemands de la deuxième guerre mondiale-Colères anciennes-Unité monétaire Suédoise-Pour ouvrir ou fermer la serrure.

SOLUTION DU N°49

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	B	O	N	N	E	A	N	N	E	E	2	0	0	8	
2	A	R	I	A	N	E		E	U	X		R	U		C
3	O	G	M		A	R	G	O	S		P	A	T	I	R
4	B	A	B	A	E	O	N		R		R	O	C	R	O
5	A	N	U	R	I	E		S	O	U		L	A	D	S
6	B	I	S	O	N		O	U		B	E	G	U	E	
7		S		M	A	E	S	T	R	O			E	R	G
8	M	A	T	E	N	T		R	A		D	O	S	E	
9	A	I	R		I	R	R	I	G	U	E				L
10	U	S	A		M	A	O		A		R	O	U	L	A
11	R		I		E	N	T	E	N	D		R	E	G	
12	E	S	T	E		G	E	R	S		M	O	I		A
13	S	T		C	L	E		S	M		U	N	I	R	
14		O	C	R	E	A		M	A	I	R	E			D
15	E	P	O	U	V	A	N	T	A	I	L	S			L

NOS JOIES



14 janvier 2008 Arthur PERRIN



6 mars 2008 Ambre LEVET



13 mars 2008 Laurianne PAULET-VERNEDE

21 mars 2008 Jules SESSIECQ

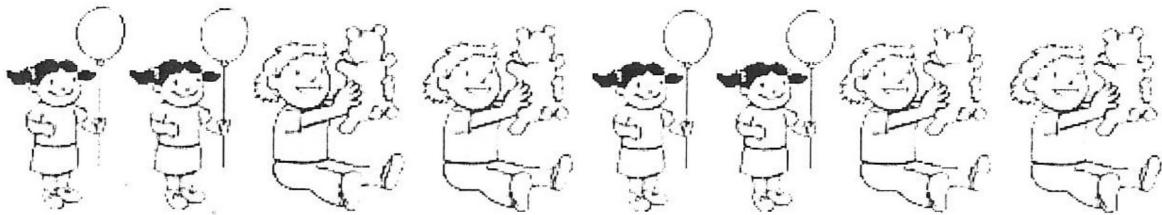
25 mai 2008 Amandine PERRET

Le 23 février 2008 Caroline BONNAMOUR
Christian HAOUR

Le 31 mai 2008 Christiane VALLINO
Philippe TOURON

Le 31 mai 2008 Stéphanie RIMET
Rémi GRANGER





ACCUEIL PERISCOLAIRE

Dans le cadre du réaménagement du temps scolaire, et pour tenir compte des demandes des familles, la Municipalité a décidé de compléter le service de l'accueil périscolaire en rajoutant une plage en fin de journée.

Dès la rentrée de septembre 2008, vous pourrez bénéficier de ce service organisé comme suit :

Plages horaires :

Matin	7 H 45 – 8 H 35
Midi (pour les enfants déjeunant à la cantine)	12 H 50 – 13 H 20
Soir : enfants de maternelle	16 H 15 – 18 H 15
Enfants de primaire (après l'étude)	17 H 15 – 18 H 15

Inscriptions :

Au secrétariat de Mairie aux jours et heures d'ouverture

Tarification :

Matin	1.20 € (inchangé)
Soir	2.00 €

Ces tarifs sont forfaitaires et ne sont pas fonction du temps d'utilisation de la garderie.

